

> Mon métier

La soudure est le procédé d'assemblage de métaux le plus répandu. Le métier de soudeur consiste principalement à réaliser des travaux d'assemblage, d'installation, de modification et de maintenance des réseaux de tuyauterie ou de grands ensembles chaudronnés entrant dans la construction de grands sites industriels comme les centrales nucléaires de production d'électricité.

Le soudeur assemble, répare les pièces préparées par les tuyauteurs ou chaudronniers. Les matériaux rencontrés sont le plus souvent en métal, mais aussi en PVC composite.

Ces assemblages s'effectuent généralement en atelier et sont réalisés à partir de plans isométriques.

Le soudeur intervient sur le chantier, soit pour monter à partir des plans d'ensemble les tronçons préfabriqués de caissons ou de tuyauteries préfabriquées en atelier, soit pour réaliser des interventions de modifications ou d'entretien sur les réseaux de tuyauteries existants.

> QUALITÉS REQUISES

La minutie, la rigueur, l'autonomie, l'habileté manuelle alliée à la précision et le sens de l'organisation.

Le soudeur doit être capable d'utiliser des machines complexes, telles que les cellules robotisées de soudage à l'arc ou les machines à souder par faisceau d'électrons.

> PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Environ 3 000 emplois de soudeur sont proposés chaque année. L'automatisation et le développement d'industries très pointues comme le nucléaire créent par ailleurs des besoins en techniciens qualifiés.



> FORMATION ET EXPÉRIENCE

CAP, bac STI, STL, bac professionnel, DUT génie mécanique, BTS maintenance industrielle.

Il existe aussi des formations spécifiques de soudage : le certificat de technicien supérieur en soudage (niveau III), préparé à l'École d'adaptation aux professions du soudage (EAPS) en un an. Niveaux d'accès : bac ou BT ; BTS ou DUT ; le diplôme d'ingénieur soudeur (bac + 5), préparé en dix mois à l'École supérieure du soudage et de ses applications (ESSEA). Admission sur dossier avec un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres, ou sur examen.

> SALAIRE BRUT MENSUEL

(Ces informations sont données à titre indicatif, elles n'engagent d'aucune façon les futurs employeurs)

Débutant : de 1 400 à 1 500 €

Chef d'équipe : de 1 500 à 2 300 €

Pour en savoir plus :
www.snct.org

Les participants à la création de cette fiche : les organisations professionnelles SNCT, SERCE et COPSAR, les associations d'entreprises prestataires de l'industrie nucléaire Gimest, Peren, Ifare, Gipno et Gie Atlantique, ainsi que la division production nucléaire d'EDF.

Conception et réalisation :  SPECIFIQUE – www.specifique.fr – janvier-février 2008 – Illustrations : Stéphane Vrielinck – Imprimerie : Gibert Clarey